

COMMISSION PERMANENTE
du 30 OCTOBRE 2007

EXTRAIT DE DELIBERATION

La Commission Permanente de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoquée, s'est réunie le mardi 30 octobre 2007 à 9 h 00 dans les locaux de l'Agence de Redon – Quai Amiral de la Grandière, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

Étaient Présents :

- M. Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

Etaient excusés :

- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

Assistaient également à la séance :

- M. Michel ALLANIC, Directeur Général des Services
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

**COMMISSION PERMANENTE
Du 30 Octobre 2007**

I – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

2. Cession de matériel

L'Institution d'Aménagement de la Vilaine possède une PEUGEOT 306 diesel, mise en circulation en septembre 1998, qui a aujourd'hui 186 300 kms au compteur et qu'il serait souhaitable de céder.

Sa valeur argus est de 2 100 € environ et une proposition de rachat à 2 400 € a été présentée par un particulier.

Il est donc proposé de réaliser cette cession.

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :

- **adopte cette proposition**
- **précise que cette cession et ses opérations comptables seront constatées au budget principal ainsi qu'à l'actif de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine**
- **autorise le Président à signer toutes pièces afférentes.**

**Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT**

Yvon MAHE

